

Ministry of Health and Long-Term Care

Drug Programs Branch Individual Clinical Review (Section 8) 3rd floor, 5700 Yonge St. Toronto ON M2M 4K5

Request for an Unlisted Oral Antidiabetic Drug for Type 2 Diabetes

Individual Clinical Review (Section 8)

Please fax completed form to (416) 327–7526 or toll–free 1 866 811–9908 or mail to the above address. (Do not mail if request is faxed).

The Ministry of Health and Long-Term Care (the "Ministry") considers requests for coverage of drug products not listed in the Ontario Drug Benefit Formulary under Section 8 of the Ontario Drug Benefit Act B S O 1990 c. O 10 (Individual Clinical Beview). This form is intended to facilitate requests for an unlisted oral antidiabetic drug for Type 2 Diabetes. The

ministry may request addition	nal documer	ntation to suppo	rt the request. P	lease ensure that	all appropriate inform	ation for each section is	s provided to avoid delays.		
Section 1 – Prescriber Information					Section 2	Section 2 – Patient Information			
First name		Last name			First name		Last name		
Mailing address									
Street no. Street nam	е								
City	City Postal code								
Fax no.		Telepho	ne no.		Date of birth		Health Number		
()		()						
Section 3 – Drug Ro	equeste	ed							
Name of drug		Tablet strength requested			Dosage (dose, frequency				
Actos (pioglitazone)		15 mg	☐ 15 mg ☐ 30 mg		45 mg] 45 mg			
Avandia (rosiglitazone)		2 mg	2 mg 4 mg		☐ 8 mg				
Diamicron (gliclazide)		☐ 30 mg	☐ 30 mg MR ☐ 80 mg						
Gluconorm (repaglinide)		0.5 m	a [1 mg	2 mg				
	Inform					relevant informa	tion or if more space is required)		
The drug is being reques		· ·		yes		specify reason below	•		
The following Formulary alternatives (glyburide and metformin) were adequately tried at maximal doses and glycemic levels remained uncontrolled, or were not tolerated or contraindicated. <i>If intolerance or contraindication, please include details.</i>									
Drug	Dose	Frequency	requency Start date Stop date Other details (a			her details (date an	nd reason for discontinuation)		
1. Glyburide					(if max dose 20n	(if max dose 20mg/day not tried, indicate reason)			
2. Metformin					(if max dose 200	00mg/day not tried, in	ndicate reason)		
3.									
4.									
The following is the most recent lab result:									
Date of lab result Level HbA1c			If HbA1c level	If HbA1c level not provided, indicate reason					
Fasting blood sugar Date of lab result			L	Level					
Initial requests ☐ If HbA1c ≤ 0.07, prov	vide serial	fasting blood	glucose and	post-prandial g	lucose levels (inclu	uding dates)			
Additional information:									
The information or this fam.	allo ato al lecció	Miniator - £11- !!!		Name condender to a cold	with a fact to a fall to a	Dwin Banafit A-15 C C 1	000 a O 40. The information is sellented for the		
of considering whether special co for the administration of the Onta Drug Programs Branch, 5700 Yor	overage of an rio Drug Beneral Fig. 19 Properties of the propertie	unlisted drug shot efit program. If you loor, Toronto ON	uld be approved ur have any question M2M 4K5.	nder section 8 of the	only of \$.13 of the <i>Ontario</i> Ontario Drug Benefit Act on of this information, cal	t, and will be used and disc I the Ontario Drug Program	990 c. O.10. The information is collected for the purpose losed for this purpose. It may also be used and disclosed is Help Desk at 1 800 668–6641 or contact the Director,		
					CPSO number		Date		



Ontario Drug Benefit (ODB) Plan Oral Antidiabetic Reimbursement

The Drug Quality and Therapeutics Committee (DQTC) has recommended that Actos® (pioglitazone), Avandia® (rosiglitazone), Diamicron® and Diamicron MR® (gliclazide) and GlucoNorm® (repaglinide) be considered for reimbursement through the Individual Clinical Review (ICR; Section 8) mechanism.

Efficacy data on the surrogate outcomes of HbA1c and post–prandial glucose are generally available but there are no long-term data evaluating the impact of these newer agents on morbidity and mortality. There is also significant concern regarding the lack of appropriate cost-effectiveness data for these agents.

ICR requests will be considered for the treatment of type 2 diabetes in a patient with at least one of the following:

- Inadequate glycemic control using maximal doses of glyburide and metformin
- Demonstrated intolerance or contraindication to metformin and who are on maximal doses of glyburide
- Demonstrated intolerance or contraindication to glyburide and who are on maximal doses of metformin
- Demonstrated intolerance or contraindication to both glyburide and metformin
- Inadequate control (greater than 50% of levels) of fasting blood glucose levels (FBG >7mmol/L) or post-prandial plasma glucose (PPG >10mmol/L) levels while using maximally tolerated doses of glyburide and metformin despite having HbA1c at target (≤7%).

Intolerance or contraindications should be described (e.g. chronic renal failure, episodes of hypoglycemia). Maximal doses are defined as glyburide 20mg/day and metformin 2000mg/day. All requests should include a recent HbA1c level with the test date. Approvals may be granted for up to 5 years.

Requests for patients who do not meet the above criteria may be considered on a case-by-case basis. Please submit appropriate clinical information for consideration. *The ministry has prepared an ICR request form for the oral antidiabetic agents which is on the reverse of this notice.* Copies may be viewed and downloaded from

www.health.gov.on.ca/english/public/forms/form_menus/odb_fm .html or ordered by calling 1 888 310–9008. It is important to ensure all of the relevant patient information is provided. If not, consideration of your request may be delayed. Please note that ICR coverage cannot be made retroactive. Please fax requests to (416) 327–7526, or toll free to 1 866 811–9908.

Cost comparison of Oral Antidiabetic Drugs

Drug/ comparator	Average daily cost (\$)	Average daily use	Average annual cost (\$)
Formulary Alter	natives		
Glyburide	0.04–0.27	2.5mg daily-10mg bid	15 – 99
Metformin	0.24–0.49	1000mg–2000mg in divided doses	88 – 179
Prandase*	0.68–0.94	50-100mg tid	248 – 343
Non-Formulary	Alternatives		
Actos	2.46–4.15	15-45 mg daily	898 – 1515
Avandia	1.23–2.76	2 – 8mg daily	449 – 1007
Diamicron 0.38-1.51		80–160mg bid	138 – 551
Diamicron MR	0.37–1.49	30-120mg daily	136 – 544
GlucoNorm	0.50–2.16	0.5–4mg before meals	183 – 788

*Listed as a Limited Use benefit. The reimbursement criteria are available in the current edition of the formulary. Please refer to the individual product monographs for prescribing information.

Please refer to the Fall 2004 Drug Programs Branch Bulletin for a more detailed discussion. Your feedback is welcomed. References are available upon request.

Please contact us at:

Drug Programs Branch

5700 Yonge Street, 3rd Floor, Toronto ON M2M 4K5 Tel: 416 327–8109; Toll-free: 1 866 811–9893

Fax: 416 327-8123 (general)

Fax: 416 327-7526; Toll-free: 1 866 811-9908 (ICR requests)

TTY: 1 800 387-5559

E-mail: DrugPrograms@moh.gov.on.ca

Web: www.health.gov.on.ca



Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Direction des programmes de médicaments Section de la revue individuelle des cas cliniques (article 8) 5700, rue Yonge, 3º étage Toronto ON M2M 4K5

Demande d'antidiabétique oral non inscrit pour le diabète type 2 Examen clinique individuel (section 8)

Veuillez télécopier la formule dûment remplie au 416 327–7526 ou sans frais au 1 866 811 9908 ou la poster à l'adresse susmentionnée. (Ne pas poster la demande si elle est télécopiée).

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le " ministère ") examine les demandes de couverture de médicaments ne figurant pas sur la liste du Formulaire du PMO au titre de la section 8 de la Loi sur le régime de médicaments de l'Ontario L.R.O. 1990, chapitre O.10 (examen clinique individuel). La présente formule vise à faciliter les demandes d'antidiabétique oral non inscrit pour le diabète type 2. Le ministère

D 11 4 D 1									
Partie 1 – Renseigne	Renseignements sur le prescripteur				Partie 2 – Renseignements sur le patient				
Prénom	Nom de famille			Préi	nom		Nom de famille		
Adresse postale									
Numéro Rue									
Ville			Code postal						
Nº de télécopieur		Nº de télépho	one	Date	e de nais	sance	No de carte Santé		
()		()							
Partie 3 – Médicame	nt deman	dé							
Nom du médicame	nt		Concentration der	mandée		F	Posologie (dose, fréquence)		
Actos (pioglitazone)		15 mg	45	mg					
Avandia (rosiglitazone)		☐ 2 mg ☐ 4 mg			ng				
Diamicron (gliclazide)		30 mg MR	☐ 80 mg						
Gluconorm (repaglinide)		0,5 mg	☐ 1 mg	2 r	ng				
Partie 4 – Renseignem	ents cliniq	ues (annexer	une feuille additio	nnelle au besoi	n)				
Le médicament servira à tr	aiter le diabè	ète type 2	o	ui [non	(donner la raison ci-	après)		
Les médicaments inscri glycémie n'ont pas bais	ts sur la list sé, ou ont e	te du Formula été non toléré	Les médicaments inscrits sur la liste du Formulaire (glyburide et metformine) suivants ont été mis à l'essai à la dose maximale et les taux de glycémie n'ont pas baissé, ou ont été non tolérés ou contre-indiqués. Expliquer toute intolérance ou contre-indication en détail.						
Nom du médicament	Dose	Fréquence	Date de début	Date d'arrêt		Autres détail	s (date et raison de l'interruption)		
Nom du médicament 1. Glyburide	Dose	Fréquence	Date de début	Date d'arrêt	(si la do raison)	ose max. de 20 mg p	s (date et raison de l'interruption) ar jour n'a pas été essayée, donner la		
	Dose	Fréquence	Date de début	Date d'arrêt	raison)	ose max. de 20 mg p ose max. de 2 000 n	' '		
1. Glyburide	Dose	Fréquence	Date de début	Date d'arrêt	raison) (si la de	ose max. de 20 mg p ose max. de 2 000 n	ar jour n'a pas été essayée, donner la		
Glyburide Metformine 3.	Dose	Fréquence	Date de début	Date d'arrêt	raison) (si la de	ose max. de 20 mg p ose max. de 2 000 n	ar jour n'a pas été essayée, donner la		
 Glyburide Metformine 4. 		Fréquence	Date de début	Date d'arrêt	raison) (si la de	ose max. de 20 mg p ose max. de 2 000 n	ar jour n'a pas été essayée, donner la		
Glyburide Metformine 3.					raison) (si la di raison)	ose max. de 20 mg p	ar jour n'a pas été essayée, donner la		
 Glyburide Metformine 4. 	Dire :		Date de début		raison) (si la di raison)	ose max. de 20 mg p ose max. de 2 000 n	ar jour n'a pas été essayée, donner la		
Glyburide Metformine 3. Dernier résultat de laborator	Dire :	sultat			raison) (si la di raison)	ose max. de 20 mg p	ar jour n'a pas été essayée, donner la		
1. Glyburide 2. Metformine 3. 4. Dernier résultat de laborato HbA1c	oire : Date du ré	sultat	Taux		raison) (si la di raison)	ose max. de 20 mg p	ar jour n'a pas été essayée, donner la		
1. Glyburide 2. Metformine 3. 4. Dernier résultat de laborato HbA1c Glycémie à jeun	oire : Date du ré Date du ré	sultat	Taux Taux	Si le t	raison) (si la du raison) aux d'Hb	ose max. de 20 mg p	ar jour n'a pas été essayée, donner la		
1. Glyburide 2. Metformine 3. 4. Dernier résultat de laborato HbA1c Glycémie à jeun Demandes initiales Si l'HbA1C (≤ 7 %), inc	oire : Date du ré Date du ré	sultat	Taux Taux	Si le t	raison) (si la du raison) aux d'Hb	ose max. de 20 mg p	ar jour n'a pas été essayée, donner la		
1. Glyburide 2. Metformine 3. 4. Dernier résultat de laborato HbA1c Glycémie à jeun Demandes initiales	oire : Date du ré Date du ré	sultat	Taux Taux	Si le t	raison) (si la du raison) aux d'Hb	ose max. de 20 mg p	ar jour n'a pas été essayée, donner la		
1. Glyburide 2. Metformine 3. 4. Dernier résultat de laborato HbA1c Glycémie à jeun Demandes initiales Si l'HbA1C (≤ 7 %), inc	oire : Date du ré Date du ré	sultat	Taux Taux	Si le t	raison) (si la du raison) aux d'Hb	ose max. de 20 mg p	ar jour n'a pas été essayée, donner la		
1. Glyburide 2. Metformine 3. 4. Dernier résultat de laborato HbA1c Glycémie à jeun Demandes initiales Si l'HbA1C (≤ 7 %), inc	oire : Date du ré Date du ré	sultat	Taux Taux	Si le t	raison) (si la du raison) aux d'Hb	ose max. de 20 mg p	ar jour n'a pas été essayée, donner la		
1. Glyburide 2. Metformine 3. 4. Dernier résultat de laborato HbA1c Glycémie à jeun Demandes initiales Si l'HbA1C (≤ 7 %), inc	oire : Date du ré Date du ré	sultat	Taux Taux	Si le t	raison) (si la du raison) aux d'Hb	ose max. de 20 mg p	ar jour n'a pas été essayée, donner la		
1. Glyburide 2. Metformine 3. 4. Dernier résultat de laborato HbA1c Glycémie à jeun Demandes initiales Si l'HbA1C (≤ 7 %), inc Renseignements complé	Dire : Date du ré Date du ré diquer les tau mentaires :	sultat sultat sur sériels de gl	Taux Taux ycémie à jeun et c	Si le t	aux d'Hb	ose max. de 20 mg p ose max. de 2 000 n	ar jour n'a pas été essayée, donner la eng par jour n'a pas été essayée, donner la eng par jour n'a pas été essayée, donner la eng par jour n'a pas été essayée, donner la engre la engle estate est est est est est est est est est e		
1. Glyburide 2. Metformine 3. 4. Dernier résultat de laborato HbA1c Glycémie à jeun Demandes initiales Si l'HbA1C (≤ 7 %), inc Renseignements complé	Dire : Date du ré Date du ré diquer les tau mentaires :	sultat sultat sur sériels de gl	Taux Taux ycémie à jeun et c	Si le t Si le t des Soins de longuent devrait être appreation du Programme 41 ou au directeur d	e durée en voide es Program	ose max. de 20 mg p ose max. de 2 000 n	ar jour n'a pas été essayée, donner la ng par jour n'a pas été essayée, donner la ng par jour n'a pas été essayée, donner la npris les dates).		

Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) Remboursement d'un antidiabétique oral

Le Comité d'appréciation des médicaments et des thérapeutiques a recommandé le remboursement des médicaments Actos® (pioglitazone), Avandia® (rosiglitazone), Diamicron® et Diamicron MR® (gliclazide) et GlucoNorm® (repaglinide) au titre du mécanisme de l'examen clinique individuel (section 8).

Les données d'efficacité fondées sur des résultats secondaires de l'hémoglobine glyquée (HbA1c) et du glucose post-prandial sont disponibles, mais il n'y a pas de données à long terme évaluant les effets de ces nouveaux agents sur la morbidité et la mortalité. On s'inquiète également du manque de données appropriées sur leur rentabilité.

Les demandes présentées au titre de l'examen clinique individuel seront envisagées pour le traitement du diabète type 2 chez le sujet manifestant au moins un des symptômes suivants :

- Sa glycémie n'est pas maîtrisée suite à l'administration de glyburide et de metformine.
- Il manifeste une intolérance ou une contre-indication à la metformine et reçoit des doses maximales de glyburide.
- Il manifeste une intolérance ou une contre-indication au glyburide et recoit des doses maximales de metformine.
- Il manifeste une intolérance ou une contre-indication au glyburide et à la metformine.
- Résultats insatisfaisants (supérieurs à 50 % du taux) de la glycémie à jeun (>7 mmole/L) ou du glucose plasmatique post–prandial (>10 mmole/L) à l'administration des doses maximales tolérées de glyburide et de metformine en dépit du fait que l'HbA1C est au taux cible (≤ 7 %).

L'intolérance ou les contre-indications doivent être décrites (p. ex. insuffisance rénale chronique, épisodes d'hypoglycémie). Les doses maximales sont les suivantes : glyburide, 20 mg par jour; metformine, 2000 mg par jour. Toutes les demandes doivent s'accompagner du taux récent de l'HbA1c avec la date de l'épreuve. Les autorisations peuvent être accordées pour cinq ans.

Les demandes pour les sujets ne répondant pas aux critères ci-dessus seront étudiées au cas par cas. Prière de soumettre les données cliniques appropriées aux fins d'étude. La formule de demande d'agent antidiabétique au titre de l'examen clinique individuel préparée par le ministère se trouve au verso de cet avis. On peut visionner et télécharger des copies au site www.health.gov.on.ca/english/public/forms/form_menus/odb_fm .html ou les commander en téléphonant au 1 888 310–9008. Il importe d'annexer les renseignements médicaux pertinents pour éviter de retarder l'examen de la demande. À noter que la couverture en vertu du processus de la section 8 ne peut s'appliquer rétroactivement. Prière de télécopier les demandes au 416 327 7526 ou, sans frais, au 1 866 811 9908.

Comparaison du coût des antidiabétiques oraux

Médicament/ comparateur	Coût quotidien moyen (\$)	Usage quotidien moyen	Coût annuel moyen (\$)
Médicaments ins	scrits		
Glyburide	0,04–0,27	2.5mg par jour– 10mg deux fois par jour	15 – 99
Metformin	0,24–0,49	1000mg–2000mg en doses divisées	88 – 179
Prandase*	0,68–0,94	50-100mg trois fois par jour	248 – 343
Médicaments no	n inscrits		
Actos	2,46-4,15	15-45 mg par jour	898 – 1515
Avandia	1,23–2,76	2 – 8mg par jour	449 – 1007
Diamicron	0,38–1,51	80–160mg deux fois par jour	138 – 551
Diamicron MR	0,37-1,49	30–120mg par jour	136 – 544
GlucoNorm 0,50–2,16		0,5-4mg avant les repas	183 – 788

*Inscrit pour un usage limité. Les critères de remboursement sont indiqués dans l'édition courante du formulaire. Prière de se reporter aux monographies individuelles des produits pour obtenir de l'information posologique.

Se reporter au bulletin d'automne 2004 de la Direction des programmes de médicaments pour obtenir un complément d'information. Les commentaires sont les bienvenus. Béférences fournies sur demande.

Nos coordonnées:

Direction des programmes de médicaments

5700, rue Yonge, 3e étage, Toronto (Ontario) M2M 4K5 Tél.: 416 327–8109; sans frais: 1 866 811–9893

Téléc.: 416 327-8183 (général)

Téléc.: 416 327-7526;

sans frais: 1 866 811-9908 (demandes en vertu de la section 8)

ATS: 1 800 387-5559

Courriel: DrugPrograms@moh.gov.on.ca

Site Web: www.health.gov.on.ca